

## DEMANDE D'ACCES AU SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS Pour les MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

### **Contexte :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la prévention et la gestion des déchets est une compétence gérée par la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

Pour vos événements culturels ou sportifs des associations de la CCTLB, les organisateurs peuvent bénéficier :

- ✓ De la mise à disposition des bacs adéquats (ordures ménagères et tri des emballages) selon les modalités détaillées ci-dessous,
- ✓ D'un accompagnement pédagogique par les ambassadeurs du tri pour la formation des bénévoles.

**Toute demande doit parvenir a minima 3 semaines avant la tenue de la manifestation.**

**La prise en charge financière est soumise à validation par l'organisateur.**

**Toute demande incomplète ne pourra être traitée.**

Les ambassadeurs du tri de la CCTLB restent à votre disposition pour vous accompagner sur l'organisation de votre événement :

- ✓ Animer sur un stand en lien avec les thématiques de la transition écologique : compostage, Velomixeur, Prévention et réduction des déchets, ...
- ✓ Former les bénévoles aux consignes de tri en vigueur,
- ✓ Diagnostiquer vos besoins d'équipement,
- ✓ Faire le lien avec les différents intervenants (prestataire VEOLIA, accès exceptionnel en déchetterie de la CCTLB, ...).

### **MANIFESTATION :**

Date :                    /                    /                    Commune : .....

### **ORGANISATEUR :**

NOM de l'association : .....

Représentée par : .....

☎ : ...../...../...../...../..... @.....

### **ENGAGEMENT DE L'ORGANISATEUR :**

L'organisateur d'une manifestation est responsable de la production des déchets tout au long du déroulement de la manifestation, de la mise en place de la manifestation à la reprise des bacs par les services de livraison.

L'organisateur s'engage à :

- ✓ Réceptionner les bacs selon un rdv déterminé avec l'agent du prestataire,
- ✓ Mettre en sureté les bacs de collecte (abri fermé) en dehors des horaires de la manifestation,
- ✓ Faire appliquer les consignes de tri auprès des bénévoles et des participants (affichage et consignes aux exposants),
- ✓ Présenter les sacs de tri à la collecte selon le calendrier établi par la CCTLB (calendrier disponible sur le),
- ✓ Rendre les bacs VIDES, LAVÉS et PROPRES selon la date de rdv déterminée au préalable.

**Retrouvez toutes les informations nécessaires à l'organisation de votre manifestation sur le site dédié de la compétence « Gestion et Prévention des déchets »" [www.trions.fr](http://www.trions.fr) les jours de collectes, les consignes de tri, les accès en déchetteries...**

### **TARIFS DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES pour les manifestations culturelles et sportives :**

Service Prévention et Gestion des déchets

Pour tout contact :

Courrier au 11 bis Avenue de la Libération 54300 Lunéville,

Par email : [contact@trions.fr](mailto:contact@trions.fr) Par téléphone : numéro vert (gratuit) 0 800 710 387



## DEMANDE D'ACCES AU SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS Pour les MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Depuis le 1er janvier 2023, les organisateurs de manifestation doivent prendre en charge les coûts de collecte des déchets produits lors de l'évènement culturel ou sportif. Conformément à la **délibération n°2022-193 / FINANCES-propreté-tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMI) pour l'année 2023 du conseil communautaire de la CCTLB** adoptée en séance du 20 décembre 2022.

<b>COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (OM) :</b>	Coût de la mise en place par bac	Coût de la levée par bac
Mise à disposition d'un bac OM 240l	20.00 € ttc	15.00 € ttc
d'un bac OM 660l	25.00 € ttc	21.00 € ttc

**COLLECTE DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS (TRI) :** Cette collecte et la mise à disposition des bacs de tri sont **gratuites** selon les consignes de tri à respecter. En cas de tri non conforme, le prix de la levée ci-dessus est appliquée à l'organisateur. Les sacs de tri sont disponibles dans votre mairie aux horaires d'ouverture habituels.

### PERSONNE RÉFÉRENTE POUR LA POSE ET REPRISSE DES BACS : (renseignements obligatoires)

☎ Nom : ..... Prénom : .....  
...../...../...../...../.....

### ADRESSE DE LIVRAISON DES BACS :

Adresse : .....  
Commune : .....

### TYPE DE BACS À FOURNIR :

	Taille à préciser : 240 l ou 660l	Quantité :	Date de livraison des bacs :
Ordures ménagères			Date de retrait des bacs :
Tri sélectif			

### COORDONNÉES POUR LA FACTURATION :

Structure facturée : .....  
Siret : .....  
Adresse : .....  
CP + Commune : .....  
Fait à : ..... le .....

*Signature obligatoire de l'organisateur  
(Précédée de la mention " Bon pour Accord" pour la prise en charge financière)*